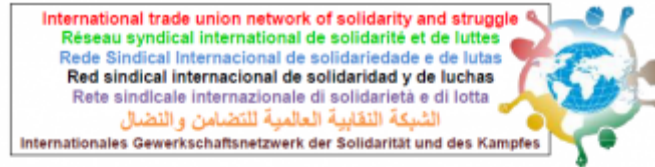


Solidarité avec les syndicats égyptiens indépendants

30 mai 2018



Solidarity with Independent Egyptian Trade Unions

In the wake of the revolution of January 2011, nearly a thousand independent trade unions were created.

A serious risk exists today to return to the situation prevailing before 2011: the one in which there was only one official central union which was only a mere extension of the state apparatus within the working class.

A first step in this direction was taken with the promulgation of a new law on trade unions in December 2017.

The conditions required for an independent trade union to be recognized as a legal have been considerably tightened, and the bulk of the independent unions do not satisfy these new criteria.

A second step is on the agenda with the organization of union elections on May 23 and 31, the first for 12 years.

If they are outlawed, independent unions are denied the right to nominate candidates to the ballot.

The example of Telecom Egypt's union is a typical case. It was required to urgently put its organization in compliance with the provisions of the new law, and then file an application for approval by the Ministry of Labor. The Ministry refused to consider this file until the day before the deadline and then dismissed it for no reason, leaving no choice but to appeal that decision to the court.

One more reason to respond positively to the call for solidarity asked by the trade unionists of Telecom Egypt, members of the International trade union network of solidarity and struggle. With them, we demand that a term be put to the policy of liquidation of independent trade unionism led by the Egyptian government.

May 29th 2018

Solidarité avec les syndicats égyptiens indépendants

Dans la foulée de la révolution de janvier 2011, près d'un millier de syndicats indépendants de l'Etat s'étaient créés. Un risque sérieux existe aujourd'hui de revenir à la situation en vigueur avant 2011 : celle où n'existait qu'une centrale unique officielle qui n'était qu'un simple prolongement de l'appareil d'Etat au sein du monde du travail.

Une première étape en ce sens a été franchie avec la promulgation d'une nouvelle loi sur les syndicats en décembre 2017. Les conditions exigées pour qu'un syndicat indépendant se voit reconnaître une existence légale ont été en effet considérablement durcies, et l'essentiel des syndicats indépendants ne les réunissent pas.

Une seconde étape est à l'ordre du jour avec l'organisation d'élections syndicales les 23 et 31 mai, les premières depuis 12 ans. S'ils sont déclarés hors-la-loi les syndicats indépendants se voient refuser le droit de présenter des candidats.

L'exemple du syndicat de Telecom Egypt est révélateur. Il lui a en effet été exigé de mettre de toute urgence son organisation en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi, puis de déposer un dossier d'agrément auprès du Ministère du travail. Le ministère a refusé de prendre en compte ce dossier jusqu'à la veille de la date limite prévue, puis l'a rejeté sans raison, ne laissant plus d'autre choix que d'attaquer cette décision devant les tribunaux.

Raison de plus pour répondre positivement aux appels à la solidarité émanant des syndicalistes de Telecom Egypt, membres du Réseau international de solidarité et de lutte. Avec eux, nous exigeons qu'un terme soit mis à la politique de liquidation du syndicalisme indépendant menée par le pouvoir égyptien.

Le 29 mai 2018

Dans la foulée de la révolution de janvier 2011, près d'un millier de syndicats indépendants de l'Etat s'étaient créés. Un risque sérieux existe aujourd'hui de revenir à la situation en vigueur avant 2011 : celle où n'existait qu'une centrale unique officielle qui n'était qu'un simple prolongement de l'appareil d'Etat au sein du monde du travail. Nous exigeons qu'un terme soit mis à la politique de liquidation du syndicalisme indépendant menée par le pouvoir égyptien.

International trade union network of solidarity and struggle

Réseau syndical international de solidarité et de luttes

Rede Sindical Internacional de solidariedade e de lutas

Red sindical internacional de solidaridad y de luchas

Rete sindacale internazionale di solidarietà e di lotta

الشبكة النقابية العالمية للتضامن والنضال

Internationales Gewerkschaftsnetzwerk der Solidarität und des Kampfes



www.laboursolidarity.org

Solidarity with Independent Egyptian Trade Unions

In the wake of the revolution of January 2011, nearly a thousand independent trade unions were created.

A serious risk exists today to return to the situation prevailing before 2011: the one in which there was only one official central union which was only a mere extension of the state apparatus within the working class.

A first step in this direction was taken with the promulgation of a new law on trade unions in December 2017.

The conditions required for an independent trade union to be recognized as a legal have been considerably tightened, and the bulk of the independent unions do not satisfy these new criteria.

A second step is on the agenda with the organization of union elections on May 23 and 31, the first for 12 years.

If they are outlawed, independent unions are denied the right to nominate candidates to the ballot.

The example of Telecom Egypt's union is a typical case. It was required to urgently put its organization in compliance with the provisions of the new law, and then file an application for approval by the Ministry of Labor. The Ministry refused to consider this file until the day before the deadline and then dismissed it for no reason, leaving no choice but to appeal that decision to the court.

One more reason to respond positively to the call for solidarity asked by the trade unionists of Telecom Egypt, members of the International trade union network of solidarity and struggle. With them, we demand that a term be put to the policy of liquidation of independent trade unionism led by the Egyptian government.

May 29th 2018

Solidarité avec les syndicats égyptiens indépendants

Dans la foulée de la révolution de janvier 2011, près d'un millier de syndicats indépendants de l'Etat s'étaient créés. Un risque sérieux existe aujourd'hui de revenir à la situation en vigueur avant 2011 : celle où n'existait qu'une centrale unique officielle qui n'était qu'un simple prolongement de l'appareil d'Etat au sein du monde du travail.

Une première étape en ce sens a été franchie avec la promulgation d'une nouvelle loi sur les syndicats en décembre 2017. Les conditions exigées pour qu'un syndicat indépendant se voit reconnaître une existence légale ont été en effet considérablement durcies, et l'essentiel des syndicats indépendants ne les réunissent pas.

Une seconde étape est à l'ordre du jour avec l'organisation d'élections syndicales les 23 et 31 mai, les premières depuis 12 ans. S'ils sont déclarés hors-la-loi les syndicats indépendants se voient refuser le droit de présenter des candidats.

L'exemple du syndicat de Telecom Egypt est révélateur. Il lui a en effet été exigé de mettre de toute urgence son organisation en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi, puis de déposer un dossier d'agrément auprès du Ministère du travail. Le ministère a refusé de prendre en compte ce dossier jusqu'à la veille de la date limite prévue, puis l'a rejeté sans raison, ne laissant plus d'autre choix que d'attaquer cette décision devant les tribunaux.

Raison de plus pour répondre positivement aux appels à la solidarité émanant des syndicalistes de Telecom Egypt, membres du Réseau international de solidarité et de lutte. Avec eux, nous exigeons qu'un terme soit mis à la politique de liquidation du syndicalisme indépendant menée par le pouvoir égyptien.

Le 29 mai 2018

- Emplacement : réINVENTER le syndicalisme > A l'international > Nos réseaux syndicaux > Réseau syndical international de solidarité et de luttes >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Solidarite-avec-les-syndicats-egyptiens-independants>